Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 20 Cote : 11NUM/1R1332_06

Grossat

Nom : Grossat

Prénoms : Antoine Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1010

Classe de mobilisation : 1898

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 Janvier 1878, à St Georges d'Espèche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espèche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de cultivateur fils de Jean Baptiste et de Servanin Claire, domiciliés à St Georges d'Espèche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère

N° 30 de tirage dans le canton d'Heyrieu

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils chat. clair, yeux gris, front couvert, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale. Taille : 1 m. 70 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

1901 : Bon

Compris dans la 1e partie de la liste du recrutement cantonal (___e portion).

CCR 41 accordée le 15-4-5 (209 RS active) du 20-2-15 (11-4-14)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Ajourné en 1899 et 1900.
Incorporé le 14 Novembre 1901, N° M° 3339 arrivé au Corps et soldat de 2e cl. le dit jour. Encouragé le 20 Septembre 1902. Certificat de bonne conduite accordé

Campagne Ctre l'Allemagne
Int simple { du 3-8-1914 au 19-2-1915
armées NNE { du 20-2-1915 au 26-1-1919

Intoxication par les gaz asphyxiants le 31 Janvier 1917 devant Prosnes (Marne). Réformé 2me année

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1 Novembre 1902

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 96 Régiment d'Infie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Infanterie de Tunisie

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109e Bal Infanterie 1° 209 Rt 230em Régt d'Infanterie

AFFECTATIONS d'après guerre 99e rég. d'infanterie 1re affectation

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 1104

A accompli une 1re période d'exercices dans le 99e rég. d'infie du 26 février au 25 mars 1906

A accompli une 2e période d'exercices dans le 99e Régiment d'Infanterie du 3 au 19 Avril 1908.

Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1912

LOCALITÉS SUCCESSIVES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.

Dans l'armée territoriale et dans la réserve.

Réformé n° 2 par la Cie Mle de Briançon le 10 août 1914 pour Débilité mentale. Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale. Arrivé au Corps le 3 Août 1914 — Passé au 209e Régt d'Infie le 20 fevr. 1915 Aux armées N. Est le 20 février 1915 Passé au 230e Régiment d'Infanterie le 13 avril 1917

Lis le 27-1-1919, en congé illimité de démobilisation 2e échelon — N° 937. par le dépôt du 99em d'Infie se retire à St Georges d'Espérance (Isère)

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1902	1er Novembre 1912 1er OCTOBRE	1er Novembre 1918 1er OCTOBRE 1919	1er Novembre 1921 1er OCTOBRE 1926

(1) L... ...uction du 4 décembre 1889.
(2) L'in... ...dra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 10/01/2015

Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 21 Cote : 11NUM/1R1332_06

Grossat

Nom : Grossat

Prénoms : Antoine Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1010

Classe de mobilisation : 1898

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 Janvier 1878, à St Georges d'Esp.che, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Esp.che, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de cultivateur fils de Jean Baptiste et de Servanin Claire, domiciliés à St Georges d'Esp.che, canton d'Heyrieu, département de l'Isère

N°. 30 de tirage dans le canton d'Heyrieu

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils chat. clair, yeux gris, front couvert, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 70 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

1901 : Bon

Compris dans la 1e partie de la liste du recrutement cantonal (___e portion).

CCR 41 accordée le 15-6-52 (209 RI active) du 20-2-15 (11-4-14)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Ajourné en 1899 et 1900.
Incorporé le 14 Novembre 1901, N° M° 3339 arrivé au Corps et soldat de 2e cl. le dit jour. Encongé le 20 Septembre 1902. Certificat de bonne conduite accordé

Campagne Cre l'Allemagne
Int simple { du 3-8-1914 au 19-2-1915
armées NNE { du 20-2-1915 au 26-1-1919

Intoxication par les gaz asphyxiants le 31 Janvier 1917 devant Prosnes (Marne), réformé 2me année

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1 Novembre 1902

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3) :

Dans l'armée active. 96 Régiment d'Infie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Infanterie de Vienne

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109e Bal Infanterie 1° 209 Rt 230em Régt d'Infanterie

AFFECTATIONS d'après guerre 99e rég. d'infanterie 1 Affectation

LOCALITÉS SUCCESSIVES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 1104

A accompli une 1re période d'exercices dans le 99e régt d'infie du 26 février au 25 mars 1906

A accompli une 2e période d'exercices dans le 99e Régiment d'Infanterie du 3 au 19 Avril 1908.

Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1912

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Grossat Antoine 1898-1010-Vienne-

A accompli une période d'exercices dans l ___ du ___ au ___

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le ___

Libéré du service militaire le 10 Novembre 1927

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1902	~~1er Novembre 1912~~ 1er OCTOBRE	~~1er Novembre 1918~~ 1er OCTOBRE 1919	~~1er Novembre 1924~~ 1er OCTOBRE 1926

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 10/01/2015